

La coopération territoriale

Qu'est-ce que la coopération territoriale ?

by





Sommaire

01 Préambule

Clé de voûte du développement local

Un peu d'histoire de la coopération

03 Partie I : Qu'est-ce que la coopération territoriale?

04 Contexte actuel

05 Définitions

10 Les formes de coopération

11 Les finalités

12 Les cadres

13 Les impacts

14 Les ingrédients clés

16 La maturité coopérative

24 Les acteurs / ressources

26 Conclusion

La coopération territoriale, clé de voûte du développement local



Dans un monde complexe, en mutation, devant relever le défi des transitions, la coopération apparaît comme un levier incontournable pour construire des réponses collectives et durables.

Face aux tensions croissantes, à une forme d'instabilité permanente et à la raréfaction des ressources, le repli sur soi constitue un risque réel pour les territoires, alors que c'est par l'échange et la mutualisation des compétences et des moyens qu'ils peuvent renforcer leur résilience et leur capacité d'innovation.

Cette coopération doit s'opérer à plusieurs échelles : entre territoires, pour éviter une logique de mise en concurrence et favoriser des synergies porteuses de développement équilibré ; mais aussi entre les différents acteurs d'un même territoire – collectivités, entreprises, associations, citoyens – dont l'implication conjointe constitue un facteur clé de succès indispensable à la réussite des projets locaux et à un développement concerté porteur d'avenir.

Comment, dès lors, encourager une dynamique d'interdépendance et de solidarité, plutôt que de subir une fragmentation qui freine l'émergence de solutions communes ?



Un moyen de survie

Historiquement, la coopération a toujours été un mécanisme essentiel de survie et de développement au sein des sociétés humaines.



Un peu d'histoire de la coopération

Dans les sociétés primitives, les individus ont dû travailler ensemble pour assurer leur subsistance, que ce soit pour la chasse, la cueillette ou la protection contre les prédateurs. Cette entraide s'est ensuite manifestée à travers la solidarité communautaire pour les constructions d'édifices ou les travaux agricoles par exemple.

Dans l'Antiquité, de grandes civilisations ont développé des institutions coopératives sous forme de corporations de métiers, de confréries religieuses et de systèmes de crédit mutualisés. Le Moyen Âge a vu la naissance des guildes et des compagnonnages, qui régulaient les activités artisanales et commerciales, garantissant entraide et protection sociale.

Au XIXe siècle, avec la révolution industrielle et les transformations économiques, la coopération s'est formalisée à travers des initiatives collectives visant à répondre aux défis sociaux et économiques. Les premières coopératives de consommation sont apparues en Angleterre. Les premières coopératives agricoles apparaissent dans la seconde moitié du XIXe siècle face à la montée en puissance du capitalisme et à la vulnérabilité des exploitations agricoles individuelles.

Partie I

Qu'est-ce que
la coopération territoriale?





LA LOI NOTRe

La loi NOTRe encourage une gestion plus intégrée des territoires, renforçant la nécessité de coopération entre collectivités pour assurer une gouvernance plus efficace. En favorisant l'intercommunalité et la mutualisation des moyens, elle incite les acteurs locaux à travailler ensemble pour relever les défis des transitions économiques, sociales et environnementales.



L'ODD 17

L'ODD17 fait partie des 17 Objectifs de Développement Durable adoptés par l'ONU en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030. Il porte sur la nécessité de renforcer les partenariats et insiste sur l'importance de la coopération internationale et locale pour atteindre les objectifs de développement durable.

Il repose sur plusieurs piliers clés : la coopération internationale, le commerce équitable et durable, l'innovation et le partage des technologies, le renforcement des capacités locales, la gouvernance multi-acteurs.



Contexte actuel



LA COMPLEXITÉ DES DÉFIS

Nous vivons aujourd'hui dans un monde complexe devant faire face à une convergence de défis socio-économiques, environnementaux et géopolitiques qui nécessitent des transitions profondes et accélérées. Ces enjeux sont interconnectés et systémiques, ce qui rend leur résolution impossible sans une coopération renforcée entre acteurs et territoires. Tous les territoires sont vulnérables, la coopération est la voie de la résilience.



LA NÉCESSAIRE CO-CONSTRUCTION CITOYENNE

Le développement des collectifs citoyens et des projets multi-acteurs s'inscrit dans un contexte de défiance envers les institutions traditionnelles et émane d'une volonté croissante de participation. De nombreux citoyens et organisations cherchent des alternatives aux modèles décisionnels descendants en favorisant l'intelligence collective et l'action collaborative.



L'ESSOR DES COOPÉRATIVES

Les coopératives connaissent un essor important et se déploient dans divers secteurs : agriculture, énergies renouvelables, finance éthique ... Leur développement est porté par une quête de sens dans le travail et dans l'économie, le besoin de modèles plus résilients et équitables (les progrès du numérique facilitant la coopération et la mutualisation des ressources).

Une coopérative est une association autonome de personnes unies volontairement pour répondre à leurs besoins et aspirations économiques, sociaux et culturels communs par le biais d'une entreprise détenue conjointement et contrôlée démocratiquement.

Les valeurs fondamentales des coopératives sont l'autonomie, la responsabilité, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité.

Les 7 principes coopératifs : Adhésion volontaire et ouverte à tous ; Pouvoir démocratique exercé par les membres ; Contribution économique des membres ; Autonomie et indépendance ; Éducation, formation, information ; Coopération entre les coopératives ; Engagement envers la communauté.

2 Définitions



La coopération territoriale

La coopération territoriale est un processus d'interactions entre plusieurs acteurs à l'échelle d'un territoire (individus, organisations, institutions) qui travaillent ensemble en confiance dans un objectif commun en partageant leurs informations, ressources, compétences ou savoirs.

2.1 / La coopération



Étymologie

Le mot coopérer vient du latin cooperari, composé de :
"co-" : préfixe latin signifiant "avec, ensemble".
"operari" : verbe latin signifiant "opérer, faire, accomplir une tâche".

Définition

Coopérer : Opérer conjointement avec quelqu'un ; concourir à une œuvre ou à une action commune.

Académie Française

Alliance

Union résultant d'une entente, d'un pacte, d'un traité.

Collectif

Du latin "colligere" : recueillir, réunir. Qui se rapporte à un groupe ; qui est constitué par un ensemble de personnes ; qui est fait par plusieurs individus.

Collaboration

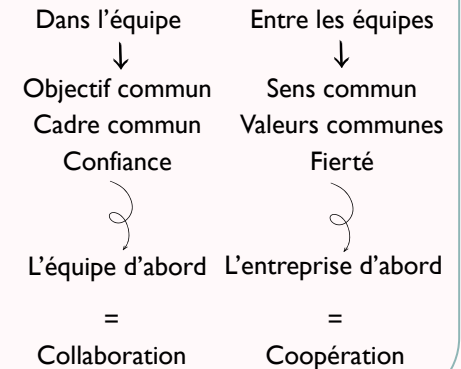
Processus où deux ou plusieurs individus ou groupes travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun ou accomplir une tâche.

Partenariat

Le fait, pour des entreprises, des organismes, de devenir partenaires, de s'associer pour une action commune ; la situation qui en résulte.

Champ lexical de la coopération

Exemple de l'entreprise



Communs

Ressources (naturelles, culturelles, numériques...) gouvernées collectivement par une communauté, dans l'intérêt commun et hors des logiques de propriété exclusive.

Co-construction

Processus qui rassemble une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action.

Faire ensemble

Démarche collective où plusieurs personnes coopèrent activement pour réaliser un projet commun.

2.2/ Le territoire



Le territoire est un espace géographique structuré par des dynamiques économiques, sociales et culturelles, où les acteurs locaux collaborent pour mettre en œuvre des stratégies de développement adaptées aux ressources et aux spécificités locales.

Il peut être défini par ses limites administratives, mais surtout par les interactions humaines, les flux et les réseaux qui le structurent.

Le territoire existe par ce qui s'y passe et par les liens de dépendance et d'interdépendance qui se trament entre habitants et ressources.

Le territoire devient ainsi un espace de projet, où les acteurs s'engagent dans un processus de transformation et d'innovation visant à renforcer son attractivité, sa résilience et son autonomie dans une perspective de développement durable et inclusif.



Flux

Les flux (de personnes, de biens, d'informations, de capitaux) qui circulent et relient les différentes parties du territoire.



Réseaux

Les réseaux (de transport, de communication, d'énergie) qui structurent l'espace et facilitent les interactions.



Systeme territorial

Acteurs

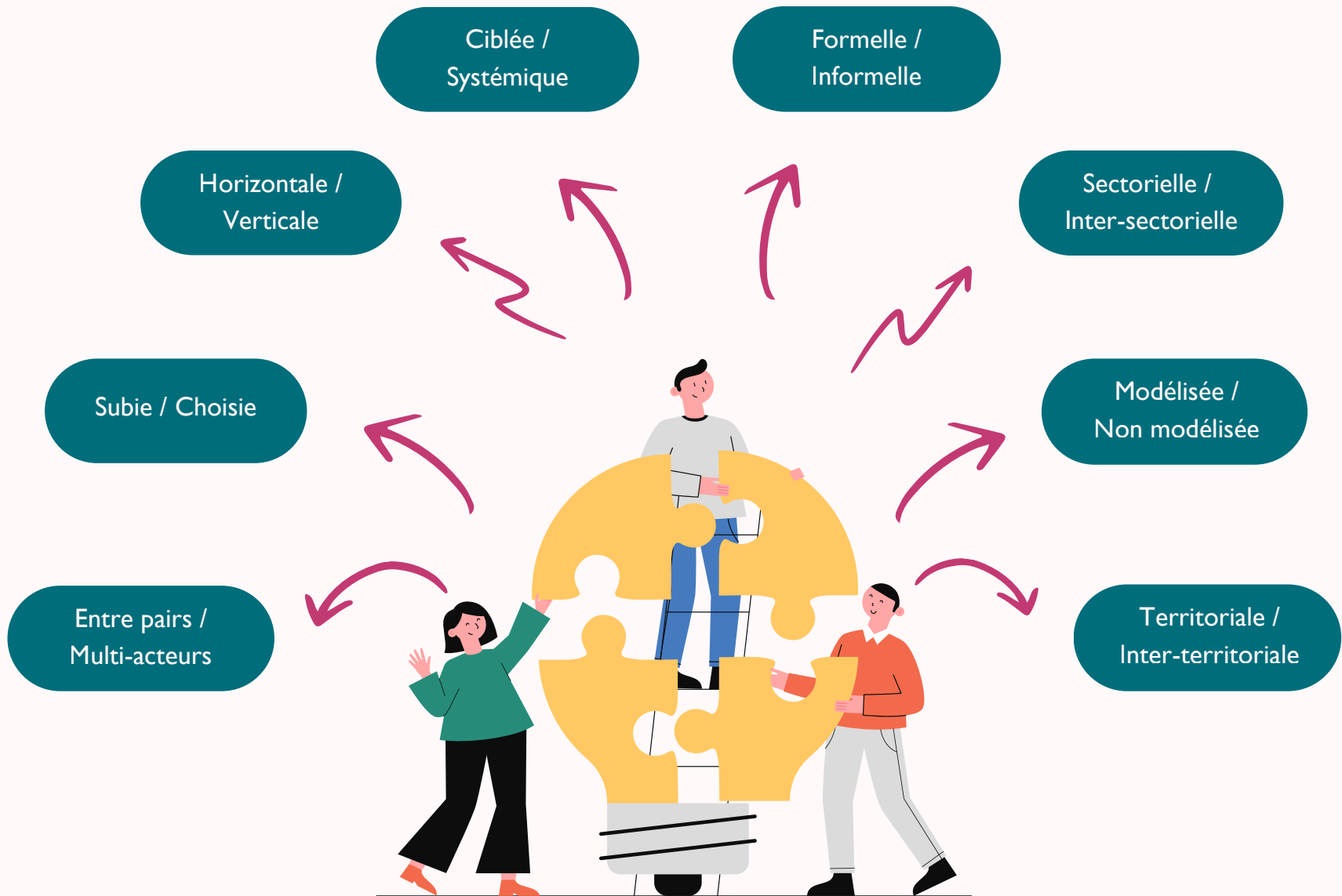
Les acteurs (collectivités, entreprises, habitants, institutions) qui interagissent, prennent des décisions et influencent l'organisation du territoire.



Dynamiques

Les mutations socio-économiques, les aménagements, les alliances etc ... qui transforment le territoire dans le temps.





3 Les formes de coopération

4 Les finalités

Renforcer la robustesse de l'action

Transformer/améliorer une situation

Contribuer au bien-vivre



Bâtir une stratégie



Réaliser un projet



Financer



Trouver une solution



Mutualiser



Négocier / Convaincre



5 Les cadres

Groupements de collectivités

Exemples : Communautés de communes, PETR ...

Programmes

Exemples : LEADER, POI
FEDER Massif Central ...

Contrats / Chartes

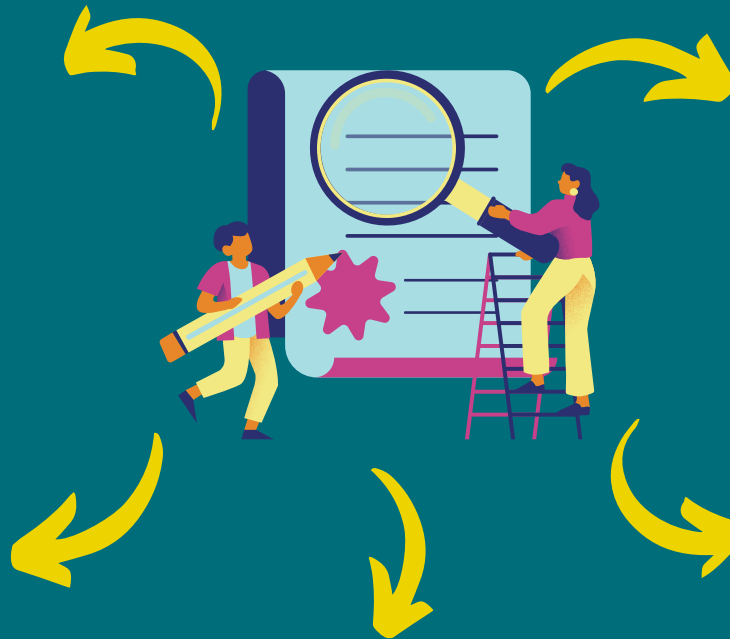
Exemples :
Contrats de réciprocité,
charte PNR ...

Structures de l'ESS

Exemples :
PTCE, SCIC ...

Associations et Collectifs citoyens

Exemples : Le Château
d'Arviou ...



6 Les impacts

Les impacts de la coopération territoriale selon une étude menée par le RAMEAU*



*Cf page 23

7 Les ingrédients clés



Mobilisation

- Visualiser l'écosystème territorial.
- Identifier les acteurs clés : une cartographie des acteurs peut s'avérer utile.
- Impliquer les usagers.
- Adapter les outils en fonction des cibles à mobiliser.



Interconnaissance

- Apprendre à se connaître.
- Construire des liens de confiance.
- Souder le collectif.
- Mettre en valeur les complémentarités.
- Favoriser les synergies.



Partage d'expérience

- Valoriser les expériences de chacun.
- S'inspirer des réussites.
- Identifier les écueils possibles afin de les éviter.



Transfert de compétences

- Favoriser le développement des compétences avec des intervenants extérieurs mais aussi via des transferts au sein du collectif.
- S'inscrire dans une démarche de communauté apprenante.



Intelligence collective

- Créer les conditions de mobilisation de l'intelligence collective.
- Adapter les outils aux objectifs visés.
- Bien cerner la posture de facilitateur.



Expérimentation

- Explorer
- Tester des solutions
- Apprendre des réussites comme des échecs



Pilotage

- Coordonner la mise en œuvre de la feuille de route.
- Réaliser des points d'étape.
- Réinterroger les orientations stratégiques.
- Sécuriser le suivi administratif.
- Assurer le lien avec les financeurs.



Animation

- Encourager la participation de chacun.
- Faire s'exprimer les divergences.
- Désamorcer les tensions.
- Susciter l'engagement.
- Mobiliser durablement.
- Faire vivre la communauté.



Gouvernance

- Choisir un système de gouvernance en adéquation avec les valeurs et les objectifs du projet.
- Définir le rôle de chacun et son périmètre d'action.
- Définir les modalités de prise de décision.
- Se doter de règles de fonctionnement.
- Formaliser les engagement de chaque partie prenante.



Communication

- Identifier les besoins en communication interne et externe.
- Définir le périmètre de communication.
- Identifier les cibles et choisir les canaux adaptés.
- Être à l'écoute des parties prenantes.



Evaluation

- Privilégier la mesure d'impact social.
- Se doter d'un cadre : référentiel, questions évaluatives, indicateurs.
- Construire le dispositif : acteurs impliqués, instrument de collecte des données, feuille de route.
- Considérer l'évaluation comme un outil de pilotage (et pas uniquement un moyen de rendre compte).



Capitalisation

- Réaliser un support de capitalisation utile à la fois pour la communauté et pour d'autres acteurs.
- Identifier les apprentissages, les points de vigilance, les préconisations.
- Valoriser les résultats et la méthode.
- Inciter d'autres acteurs à agir ou questionner leurs pratiques.



8 La maturité coopérative

selon l'Institut des Territoires Coopératifs*

**La maturité coopérative est une source de développement des personnes,
des organisations et des territoires.**

Les collectifs à forte maturité coopérative ont au moins 4 caractéristiques clés.

- Ce sont des **écosystèmes apprenants** : leurs membres se considèrent tout à la fois sachants et apprenants.
- Ils **se nourrissent** constamment les uns les autres.
- Il n'y a pas de leader au sens classique du terme. Le leadership y est contextuel, dynamique et partagé. La coopération joue alors un véritable rôle d'**encapacitation** et d'**émancipation** des individus.
- **La coopération y est inconditionnelle**. Coopérer ne signifie pas être d'accord et coopération n'implique pas sympathie ! Au contraire, la coopération est l'art de savoir vivre le désaccord. Lorsque cet art est maîtrisé, elle s'exerce aussi bien à l'intérieur du collectif qu'envers les tiers, dans des coopérations ouvertes.
- La coopération suggère à la fois la réalisation de l'œuvre et le plein **épanouissement** de ses auteurs. C'est pour cela que la coopération est joyeuse. Dans ces collectifs, on rencontre des personnes dont émanent à la fois force, tranquillité et sérénité.



*cf p 23

8.1/ Les fondamentaux

La coopération naît et s'entretient entre des personnes

La coopération se fonde sur l'interrelation entre des personnes ; pas entre des rôles, ni entre des organisations, mais bien entre des personnes, dans toute leur singularité. Dans la plupart des projets coopératifs, si l'œuvre est commune, les motivations profondes de ses auteurs sont toujours uniques, singulières, subjectives. Un collectif est fort s'il est constitué de « je » pleins et entiers.

La coopération est par essence intersubjective : elle fait communiquer deux (ou plusieurs) subjectivités. C'est dans cet entre-deux qu'elle se vit, et la prise en compte de ces identités subjectives par tous les acteurs est indispensable à la dynamique coopérative. C'est ce qu'Edgar Morin appelle la « compréhension humaine », qui s'attache « aussi et surtout à comprendre ce que vit autrui ».

Tenir compte des récursions entre « Je », « Nous » et « Dans »

La manière de vivre la coopération dépend des personnes, dans leur singularité. Elle dépend également du collectif (le « Nous ») et du milieu dans lequel s'inscrit l'action collective (le « Dans »). Ces trois niveaux sont façonnés à la fois par l'environnement proche et lointain, spatial et social, culturel, géographique et historique, psychologique, économique et philosophique. Chacun interagit sur l'autre et le modifie en profondeur : le collectif transforme les individus, les individus transforment le collectif. L'individu transforme son milieu, qui fait de lui un être différent. Selon Edgar Morin, ces récursions permettent l'autonomie et l'auto-organisation des systèmes. Ces liens récursifs sont le plus souvent non-pensés et créent pourtant des manières de faire implicites et des pilotes automatiques, que seuls les signaux faibles peuvent révéler.

“L'essentiel est invisible pour les yeux”

Nous limitons souvent nos observations aux seules parts visibles et réfléchies : le projet, son contexte, sa structure juridique, ses statuts, ses objectifs, ses livrables, la cartographie des parties prenantes, la gouvernance, les processus de décisions... Les rouages de la coopération ne se trouvent pas en surface. Aucun marin n'imagine partir en mer sans sa carte marine, où figurent des repères invisibles car immergés, mais dont la prise en compte est essentielle pour naviguer en surface. Apprendre à se saisir de cette dimension non-pensée, non-consciente, implicite est indispensable à la compréhension humaine de la coopération.

La coopération est un projet en soi

C'est la qualité de la relation entre ses auteurs qui fait la réussite d'un projet collectif. C'est pourquoi un projet collectif en cache toujours un autre : celui qui consiste à construire un processus coopératif mature entre ses acteurs.

Ces deux projets s'appellent l'un l'autre, ils ont chacun besoin de l'autre pour vivre, ils nécessitent tous les deux attention et investissement. Le premier, le projet coopératif, est le plus souvent à durée déterminée, l'issue du second, le processus coopératif, doit rester indéterminée pour remplir la promesse coopérative.

L'implication du "je" dans sa singularité présentée comme fondamentale par l'Institut des Territoires Coopératifs nous amène à nous interroger sur la fonction de représentation au sein d'un collectif.



Quid des individus engagés dans une coopération (les "Je") au nom d'une organisation / d'une structure pour laquelle ils doivent rendre des comptes?

Est-ce que la subjectivité est réellement possible lorsqu'on représente une organisation? Comment gérer les dissonances possibles entre le "je profond" et le "je en tant que représentant de ..." ?

Quelle possible "capacité de nuisance" de l'organisation en question sur la coopération? Comment la réguler?

Comment gérer la relation entre le "Je" et cette structure (certes engagée dans la coopération par l'individu, mais qui n'est pas l'individu), en particulier au niveau des prises de décision? Quel cadre d'autonomie du "Je" par rapport à "sa" structure ?

8.2/ Les principes dialogiques

La coopération est une compétence dialogique

Une dialogie est l'unité symbolique de deux logiques qui s'appellent l'une l'autre, ont besoin l'une de l'autre et peuvent également s'opposer l'une à l'autre.

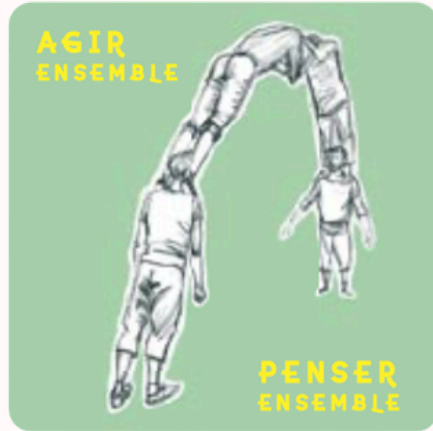
Les 12 principes d'action de la coopération présentés dans les pages suivantes ne sont ni des recommandations, ni des bonnes pratiques, mais des entités dialogiques. Ils déterminent l'émergence, le développement, l'entretien et le renouvellement des processus de coopération.

C'est dans l'espace entre les logiques, dans l'entre-deux, que va naître la coopération.

Le **développement d'aptitudes coopératives** est lié à la capacité d'entrer dans un processus d'apprentissage qui permet de voir les signaux faibles, révélateurs des logiques à l'œuvre ; de se libérer du jugement de valeur que l'on porte sur l'une ou l'autre de ces logiques, et d'en discerner leur complémentarité, concurrence, ou antagonisme éventuel ; de penser ce qui pourrait être fait pour faire vivre les deux logiques, habiter l'entre-deux et trouver l'harmonie.

Cette harmonie n'est jamais définitive. Il s'agit d'un **processus dynamique**, une véritable « gymnastique du quotidien » et une adaptation permanente des comportements aux situations et au contexte.







8.3/ Les neuf temps

Neuf temps nourrissent le processus coopératif



Se rendre disponible :
Être présent... à soi, à l'autre,
au milieu.



Se mettre en lien :
Relier nos humanités,
se connaître pour
se reconnaître, engendrer
la disponibilité de l'autre.



Poser le cadre :
Donner des repères et
des limites, montrer
le chemin que nous allons
prendre, se libérer
de nos enjeux.



Introspecter :
S'interroger soi-même sur
ses raisons d'être et ses motivations,
mettre à jour son propre implicite,
se l'entendre dire... et se donner
à entendre, écouter les « Je »
qui constituent le « Nous ».



5 SE DÉROUTER

Se dérouter : Sortir de nos représentations, biais cognitifs et pilotes automatiques. Identifier et explorer des freins implicites, des non-dits, des obstacles cachés. S'ouvrir à la compréhension humaine, de soi, de l'autre.



6
POSITION DE PERCEPTION

Changer de position de perception : Un point de vue n'est que la vue d'un point...
Faire un pas de côté, changer d'angle de vue, penser de la place de l'autre.



7 MATURITÉ COOPÉRATIVE

Éprouver sa maturité coopérative : Apprécier la manière dont on habite l'entre-deux pour faire vivre les 12 principes dialogiques de la coopération, c'est déjà faire grandir sa propre maturité coopérative.



8

Nourrir en retour : Transformer l'expérience vécue en apprentissages pour soi et pour les autres en les verbalisant et en les partageant.




9
DÉCANTATION

Décanter : Laisser poser, prendre le temps de « digérer », de transformer les aliments en nutriments, éviter de donner tout pouvoir à la seule rationalité, laisser remonter l'essentiel.

8 Les acteurs / ressources


LE RAMEAU

Laboratoire d'innovations partenariales, Le RAMEAU est à la fois un observatoire pour qualifier les enjeux et pratiques des démarches partenariales, un centre d'expérimentations pour faire émerger de nouveaux modèles, et un lieu de réflexions prospectives afin de déployer des solutions innovantes pour réduire les fragilités et inventer de nouveaux moteurs économiques durables.

 <https://www.lerameau.fr>

L'OBSERVATOIRE DES PARTENARIATS

L'Observatoire des partenariats a pour objectif de qualifier les enjeux des relations partenariales au service de l'intérêt général, d'identifier les pratiques innovantes et de suivre l'évolution des dynamiques d'alliances en France. Il permet de capter les « signaux faibles », de disposer d'études statistiques fiables sur les avancées du mouvement de co-construction et d'outiller les organisations publiques et privées, ainsi que les territoires.

 <https://observatoire-des-partenariats.fr/>


LE FONDS ODD 17

Le Fonds ODD17 a été créé en 2020 dans le cadre de la mission ministérielle pour accélérer les alliances stratégiques entre associations, collectivités territoriales et entreprises pour répondre ensemble aux défis au plus près des territoires. Son objectif est d'investir dans l'innovation territoriale et l'ingénierie d'alliance d'intérêt général en France. L'enjeu est de faire coopérer les différents profils d'acteur pour réduire les fragilités et faire émerger de nouveaux équilibres socio-économiques durables.

 <https://odd17.org/le-fonds-odd-17>


LA FONDATION POUR LA CO-CONSTRUCTION DU BIEN COMMUN

Au travers d'une promotion annuelle, la Fondation apportera une juste reconnaissance à ces initiatives visionnaires qui impacteront notre écosystème dans les 30 ans à venir.

 <https://co-construisonsdemain.org/>


L'INSTITUT DES TERRITOIRES COOPÉRATIFS

L'Institut des Territoires Coopératifs (InsTerCoop) est un centre de ressources et de ressourcement au service du développement de la coopération. Il propose des ressources pour croître en maturité coopérative et faire de la coopération un levier de développement, de résilience et d'innovation au service des personnes, des organisations et des territoires.

 <https://institut-territoires-cooperatifs.fr/>

LA FONDATION DES TERRITOIRES

La Fondation des Territoires est un lieu d'interconnaissance, de dialogue et d'expérimentations à l'écoute des réalités territoriales. Son objectif est d'apprendre collectivement à faire alliance entre acteurs de profils, d'échelons territoriaux et de domaines d'actions différents pour mieux articuler les complémentarités.

 <https://fondationdesterritoires.org/>


LA FONDA

La Fonda veut donner aux associations et à tous les acteurs de l'intérêt général un rôle central dans la construction d'une société inclusive et durable. Elle s'est donnée pour mission de : valoriser la contribution essentielle de la vie associative au progrès de la société ; éclairer les enjeux structurants pour son avenir, afin de nourrir les réflexions stratégiques ; outiller et accompagner les coopérations entre acteurs au service de l'intérêt général.

 <https://fonda.asso.fr/>


CAP RURAL

Sa vocation était de promouvoir le développement des territoires ruraux et périurbains d'Auvergne-Rhône-Alpes. Son action impliquait une veille continue sur les pratiques du développement, les démarches innovantes, les travaux de recherche et les enjeux qui touchent les espaces ruraux et périurbains. Bien que cette organisation n'existe plus en tant que telle, son site internet riche de ressources reste actif.

 <https://www.caprural.org/>


LE LABO DE L'ESS

Le Labo de l'ESS est un think tank qui construit, par un travail collaboratif et une méthode ascendante, des axes structurants de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes issues des territoires. Ces dernières proposent une autre manière de produire, consommer, épargner, travailler, décider... et répondent aux besoins de transitions économiques, sociales et écologiques. Le Labo de l'ESS s'intéresse de près aux dynamiques collectives.

 <https://www.lelabo-ess.org/>

L'UNADEL

Au sein du pôle Métiers et ingénierie du développement local et des transitions, professionnels, élus, chercheurs, acteurs associatifs et représentants institutionnels analysent collectivement les enjeux du développement territorial, ses recompositions, leurs incidences en termes de pratiques et élaborent les ressources nécessaires à l'accompagnement de ces transformations.

 <https://unadel.org/lunadel-2/>

L'ANPP

L'objet de l'Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP), est d'appuyer l'expression et la bonne pratique des Pays/PETR, des GAL et de leurs Conseils de développement. À ce titre, l'association assure une triple mission de représentation auprès des pouvoirs publics et acteurs privés, d'animation du réseau et d'accompagnement de ses adhérents en proposant une veille proactive de l'actualité territoriale, sous forme d'informations quotidiennes. La coopération, portée par essence par la dynamique Pays, est au coeur de ses réflexions.

 <https://www.anpp.fr/>

Conclusion

“Le faire ensemble est souvent considéré comme un moyen (il est nécessaire de faire ensemble pour atteindre un objectif) ou comme une fin (un projet ou une action vise à renforcer la capacité à coopérer entre acteurs et actrices). Cependant, le faire ensemble est également une ressource préexistante aux projets, qui a besoin d’être entretenue, alimentée, par une dynamique d’actions”.

La Fonda



“Une fois les principes du Faire ensemble largement adoptés, restera devant nous un défi majeur : faire système, c’est-à-dire, travailler la mise en cohérence des communautés d’action entre elles”.

La Fonda

“Les écosystèmes coopératifs territoriaux constituent la forme la plus aboutie de la coopération territoriale. Ils naissent à partir de multiples dynamiques de coopération qui, ensemble, agissent de façon systémique dans des territoires et constituent de véritables espaces d’expérimentation et de transition locales.”

Labo de l’ESS

▄▄ Pour plus d'informations



▄▄ 17, rue Gabriel Compayré - 81000 Albi

▄▄ contact@adefpat.fr ▄▄ www.adefpat.fr

▄▄ 05 63 36 20 30